

Le Rhône

JOURNAL D'INFORMATIONS ET D'ANNONCES PARRAISANT LE MARDI ET LE VENDREDI



Prix d'abonnement annuel
BULLETIN OFFICIEL : Fr. 4.—

Catégorie I : MARDI et VENDREDI avec assurance-accidents pour 2 personnes :	Fr. 6.80
» II : VENDREDI seulement » » » 2 » » »	5.—
» III : MARDI et VENDREDI sans assurance-accidents	5.—
» IV : VENDREDI seulement » » »	2.50

Les abonnés des catégories I et II sont assurés contre les accidents auprès de La Baloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000.— en cas de décès, Fr. 1000.— en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.— en cas d'invalidité partielle et permanente.

Pour les annonces s'adresser à l'Administration du journal « Le Rhône », à Martigny. Téléphone 61.052. Chèques postaux II c 52.

Tarif des annonces du vendredi : le mm., Valais 15 ct., Suisse 18 ct., Etranger 20 ct. (la ligne a 36 mm. de large) - Réclames : Suisse 45 ct., Etranger 50 ct., le mm. (la ligne a 74 mm.)

POUR
L'ÉDITION SPÉCIALE
DU VENDREDI
LES GRANDES ANNONCES DOIVENT NOUS PARVENIR JUSQU'À MERCREDI SOIR, LES PETITES JUSQU'À JEUDI A MIDI AU PLUS TARD.

VALAIS

La correction de la route de La Bâtiaz à Vernayaz

Nous apprenons que le Conseil d'Etat vient d'adjuger les travaux d'élargissement du tronçon de la route cantonale allant du village de La Bâtiaz à Vernayaz, ceci conformément au décret voté à ce sujet par le Grand Conseil.

Dans ce travail est compris également l'exhaussement de 20 cm. de la voie ferrée du chemin de fer Martigny-Châtellard ainsi que l'installation d'une bordure de séparation entre la route et la voie ferrée précitée.

La nouvelle chaussée aura 9 mètres de largeur (soit la largeur de la belle Avenue de la Gare de Martigny), plus un trottoir de 2 mètres pour piétons. Quant à la meunière actuelle, elle sera déplacée, c'est-à-dire transférée du côté du mont.

Par suite de ces transformations qui étaient réellement devenues indispensables, on pourra dire sans exagérer que l'artère La Bâtiaz-Vernayaz sera la première autostrade du Valais, puisque cet élargissement sera conçu d'après la technique moderne de la circulation.

Nous sommes à ce sujet heureux de pouvoir annoncer que cette entreprise occupera un certain nombre d'ouvriers pendant deux ans, durant la morte saison spécialement. Les travaux ont commencé lundi et seront exécutés dans l'ordre suivant : 1. déplacement de la meunière ; 2. création d'une nouvelle artère entre la route actuelle et la meunière (cette artère permettra le passage normal des véhicules pendant la durée des travaux sans avoir besoin de dévier la circulation) ; 3. création de la bordure qui empiètera de 50 cm. sur la chaussée actuelle.

Après l'achèvement de cette bordure et de l'exhaussement de la voie ferrée, la chaussée nouvellement créée et sur laquelle auront circulé des véhicules de tous genres pendant une année, pourra être considérée comme définitivement assise. Elle sera alors recouverte de macadam puis goudronnée.

Souhaitons à ce propos que cette importante opération soit confiée au Département des Travaux publics du canton du Valais, qui possède une équipe tout à fait spécialisée dans cette branche. En effet, et au dire d'experts étrangers compétents, tous les travaux effectués à ce jour sur nos routes par le Département précité (voir routes de Châtellard-Frontière, du St-Bernard, etc.) donnent entière satisfaction et font le plus grand honneur à M. l'ingénieur Ducrey et à ses collaborateurs.

Précisons que le nouveau tronçon de route corrigé s'étendra sur une longueur de 2 km. 800, c'est-à-dire que les travaux commenceront de la bifurcation de la route de Salvan à la sortie du village de La Bâtiaz pour s'achever au hameau de La Verrerie, soit à la gare du M.-C. de Vernayaz-Gorges du Trient.

L'adjudication, il va sans dire, a été remise au plus bas soumissionnaire, soit l'entreprise Dubuis, Meyer et Gianadda, Sion et Martigny.

Ce qu'il y a surtout de réjouissant ici, c'est qu'on fournit du travail à nos ouvriers et qu'on contribue ainsi à la lutte contre le chômage et la crise, ceci sans tenir compte des nombreux avantages qui en résulteront pour l'intérêt général du pays. En effet, nous aurons enfin une chaussée qui sera vraiment un modèle du genre, car il ne faut pas oublier que ce tronçon de notre artère cantonale est très parcouru.

D'autre part, combien sera-t-il plus agréable, tant pour les usagers de la route que pour ceux du Martigny-Châtellard, de savoir que cette voie ferrée sera sur plate-forme complètement indépendante à l'abri des multiples trépidations que l'ancien état des lieux rendait forcément évitables. Et nous ne voulons point causer des risques d'accidents que les nouvelles transformations contribueront forcément à éviter.

Une autre petite suggestion en terminant : Souhaitons que le Département des Travaux publics étudie aussi l'amélioration de la circulation sur les ponts du Trient et de La Bâtiaz.

Les piétons s'aventurant sur ces deux ponts au moment où survient un véhicule à moteur sont très exposés à des accidents.

Ne pourrait-on pas, par exemple, tout en conservant au pont de La Bâtiaz son cachet folklorique actuel, lui annexer de chaque côté une passerelle pour les piétons et même les cyclistes ?

Ardon

La vente des portions bourgeoises

Contrairement à une information publiée par un confrère, la vente des portions bourgeoises des Iles d'Ardon n'a eu lieu qu'hier jeudi et non dimanche.

Cette vente était réservée exclusivement aux seuls bourgeois résidentiels, c'est-à-dire tenant ménage actuellement à Ardon.

Au cas où toutes les portions n'auraient pas trouvé acquéreur de ce fait, de nouvelles enchères se tiendront dimanche prochain, étendues cette fois aux bourgeois domiciliés ou non domiciliés, et si par la suite il restait encore des portions disponibles, de nouvelles enchères se tiendraient un deuxième dimanche, accessibles à tout acquéreur éventuel.

Ainsi que le « Rhône » l'a annoncé déjà il y a quelques mois, les Iles d'Ardon comprennent une superficie d'environ 120 Ha.

Aussitôt cette vente des portions liquidée, un projet de remaniement parcellaire sera mis à exécution à l'instar de ce qui s'est fait pour les Iles de Chamousson.

Transports de marchandises
Sierre-Lausanne
pour grandes et petites quantités

SERVICE RÉGULIER tous les mardis et vendredis
Alph. Baanoud
GRANGES-GARE - Valais
Téléphone 42.220

UN FLÉAU

« Quel pays merveilleux que le Valais ! » s'écrient, à juste raison, les touristes étrangers de passage dans notre canton.

Oui, il est beau par sa plaine riante et fertile ; il est beau par ses vallées où la nature s'est plu à donner à chacune son cachet particulier ; il est beau par ses montagnes majestueuses, escarpées, cimes aux neiges éternelles qui s'élancent, points blancs, lumineux, vers le ciel, forçant le regard à se diriger là-haut... plus haut, vers le Créateur ! Et l'exclamation jaillit du cœur, spontanée, hommage ému à l'Auteur de toute chose : « Dieu ! que c'est beau ! »

L'étranger qui passe ne voit que cela. Ses yeux éblouis n'aperçoivent point l'ombre lugubre qui plane sur notre sol ! Spectre hideux qui chaque année fauche sans pitié dans les rangs de la jeunesse surtout ! Et l'on a l'air de s'accoutumer de sa présence ! On vit tranquillement sans se préoccuper de rien ! Pourtant, le danger est là qui guette !

Suivez-moi un instant et entrons, si vous le voulez bien, dans cette petite maison prise au hasard parmi tant d'autres !

Ils sont trois, quatre, cinq enfants, le père et la mère. Et l'on dispose de deux chambres et d'une cuisine presque borgne !

L'aîné, jeune homme de 18 ans, s'en est allé lentement miné par cette terrible maladie qu'est la tuberculose. Mais tout n'a pas disparu avec sa mort. Le microbe est resté sournoisement dans la demeure. Il s'est attaqué au cadet cette fois. Demain, ce sera le tour du troisième, puis du quatrième, car la contagion est inévitable !

Et qu'attendent les parents pour isoler le malade ! Ce qu'ils attendent ? Les moyens pour le faire ! On est pauvre. Malgré tous les efforts conjugués du père et de la mère, on arrive tout juste à vivre ! Où prendre l'argent pour soigner l'enfant ? On n'ose pas toujours aller réclamer du secours ! Et ils assistent impuissants aux ravages causés par le mal.

Allons, Valaisan ! toi qui as pour ainsi dire su vaincre la nature, toi qui des marais malsains qui recouvraient ton sol, as su faire naître des vergers et des jardins fertiles, toi qui as lutté victorieusement contre les éléments, toi qui consacres chaque année des sommes considérables pour l'amélioration de ton bétail, ne feras-tu donc rien pour ta race ? Non ! il ne sera pas dit que tes fils se mourront faute de soins ! Et je te sens déjà prêt à agir, te demandant ce qu'il faut faire.

C'est bien simple. Tout d'abord créer dans chaque district une ligue antituberculeuse avec une infirmière visiteuse. Celle-ci, secondant le médecin, ira dans les foyers, notera les cas contagieux, fera le nécessaire pour l'isolement des malades, donnera assistance et conseils, suivra les prédisposés, prendra toutes les mesures pour prévenir le mal et préserver l'entourage.

Quelle belle œuvre d'entraide et de charité à laquelle tu souscriras d'emblée, n'est-ce pas ?

Fonder une ligue, me diras-tu, c'est très facile, mais où trouver l'argent pour qu'elle puisse fonctionner efficacement ?

Tout d'abord les communes ne pourraient-elles pas prévoir sur chaque bordereau d'impôt une taxe minime de fr. 1.— par exemple, pour la lutte contre la tuberculose ? S'en trouverait-il un seul qui refuserait son obole ? Pas un, j'en suis certain, car le Valaisan a encore le cœur à la bonne place !

Il y aurait aussi les dons volontaires, les subsides, etc. L'essentiel c'est de se mettre en route.

Et maintenant une bonne nouvelle. Savez-vous que tout dernièrement, il s'est créé une ligue antituberculeuse à Sembrancher pour le district d'Entremont ? La montagne donne l'exemple, bravo !

Comprenant toute l'importance de la question, les autorités étaient présentes. Le préfet du district, le président du Tribunal, les présidents des communes, plusieurs curés de paroisses, des instituteurs et institutrices ainsi qu'un nombreux public, tous avaient répondu à l'appel. Quel spectacle réconfortant que celui de ces braves paysans et paysannes venus des villages voisins apporter leur encouragement !

M. le Dr Luder donne tout d'abord quelques renseignements sur ce qui a été fait dans le district, puis M. le Préfet, qui préside l'assemblée, donne la parole à Mme Dr Olivier, fondatrice de la Ligue vaudoise contre la tuberculose et membre de l'Association suisse qui, malheureusement, ne compte pas encore de représentant du Valais !

Après avoir parlé de l'orientation et du programme de la nouvelle ligue, elle cite quelques chiffres peu réjouissants pour nous. En effet, le Valais, malgré son climat favorable et son bon air, a enregistré en 1935, 202 décès dus à la tuberculose, ce qui est énorme. Elle insiste sur la nécessité et l'utilité d'une ligue.

C'est ensuite M. le Dr Kipfer, de Berne, qui indique le travail intéressant et efficace qui a été réalisé dans son canton. Il fait ressortir aussi que la Confédération paie le 30 % des dépenses à partir de la seconde année, à condition d'être organisée. L'année dernière, le canton du Valais a touché de la Confédération fr. 276.—, alors que le canton de Vaud a reçu fr. 5000.—.

Mme Dr Olivier donne également un autre renseignement intéressant. C'est que l'Association suisse prélèvera une partie du montant de la collecte du Premier Août pour le verser aux ligues créées en 1936, à condition que les demandes parviennent à temps.

Et dans un magnifique enthousiasme, la ligue du district d'Entremont était créée.

Et maintenant à qui le tour ? Car si l'on veut bénéficier des subsides spéciaux il n'y a plus de temps à perdre !

En ce moment où tu vas précisément verser ton obole pour la défense nationale, fais d'une pierre deux coups et pense aussi à la ligue contre la tuberculose. Si tu veux que le Pays soit fort, il faut que tes enfants soient robustes et sains !

L'ennemi ? Mais il est là devant ta porte, dans ton foyer, dans le sein de tes enfants !

Allons, Valaisan, debout ! L'heure a sonné ! Va ! provoque dans ton district la création d'une ligue et demain on en comptera en activité peut-être cinq, dix, treize, une par district ! (et pourquoi pas !)

Ce jour-là, comme tes treize étoiles brillent d'un éclat nouveau, ô mon beau Valais !

T. O.

(Note réd.) — Aux très judicieuses lignes qui précèdent, nous nous permettrons toutefois d'ajouter que la Fédération des Sociétés de Secours mutuels du Valais a déjà à son programme la lutte contre la tuberculose. Cette belle institution sociale prévoit des subsides pour les membres dont l'état de santé, selon l'avis du médecin, nécessite l'envoi dans un sanatorium.

Un bel acte de sauvetage à Sembrancher

Le « Confédéré » signale que samedi après-midi, en voulant dépasser une auto à un virage entre Orsières et Sembrancher, M. A. T., qui circulait en vélo, est tombé dans la Dranse. Sans l'intervention d'un jeune homme, M. Antoine Roserens, qui, au péril de sa vie, se précipita au secours de M. T., une issue fatale aurait été à craindre.

Nous nous associons à notre confrère pour féliciter le courageux sauveteur et pour signaler son acte à qui de droit afin qu'un diplôme et une modeste récompense lui soient décernés.

Nous voici dans l'automne...

depuis mercredi 23 septembre, à 18 h. 26, où le soleil est entré dans le signe de la Balance.

Commercement d'incendie

L'autre soir, le feu a éclaté dans la grange d'une maison sise près de Brie-dessus, sur la route de Chippis à Vercorin. Deux femmes qui se trouvaient dans la maison réussirent à éteindre ce début d'incendie attribué à la malveillance. C'est heureux que le feu ait été découvert et étouffé au début, car il n'y a presque pas d'eau en cet endroit et le bâtiment aurait été détruit.

Riddes. - Championnat de lutte libre.

(Comm.) — Deux jours encore nous séparant du 1er Championnat valaisan de lutte libre, qui sera organisé à Riddes le 27 septembre, par l'Association cantonale des gymnastes aux Nationaux. Comme nous l'avions prévu, cette journée sportive

Mais, prenez garde !...

Le succès tente les initiateurs ! Lorsque vous demandez « un Diablerets », exigez qu'il vous soit servi dans la bouteille originale et sous l'étiquette portant le « Chamois », garantie d'un apéritif sain, supérieur.

promet d'être des plus intéressante. En effet, plus de 50 gymnastes lutteurs se sont inscrits. Nous y trouvons les Mayor, Cretton, Varone, Défago, Juillard, Gaillard, en un mot toute la sélection de nos as ! Nous aurons donc l'occasion d'applaudir de belles passes. Les luttes débuteront à 13 h. et la proclamation des résultats aura lieu à 18 h. Bal dès 20 heures. Une cantine bien achalandée sera érigée sur la place de fête.

Que toute la population se donne donc rendez-vous à Riddes dimanche ; elle encouragera par sa présence et ses applaudissements les gyms lutteurs, ainsi que les dirigeants de la vaillante association de nos gymnastes aux Nationaux.

P.-S. — En cas de mauvais temps, cette fête sera renvoyée au dimanche 4 octobre.

Les inspections d'armes

VEX, Sortie sud, route d'Evolène, 5 oct. à 8 h., Vex, Agettes et Hérémence, Elite, Lw. et Lst.
EVOLENE, Hôtel Dent-Blanche, 6 oct. à 8 h., Evolène, Elite, Lw. et Lst.
ST-MARTIN, Maison d'Ecole, 7 oct. à 8 h., St-Martin et Mase, Elite, Lw. et Lst.
BRAMOIS, Vers Café Farquet, 8 oct. à 8 h., Bramois, Nax et Vernamiège, Elite, Lw. et Lst.

A la Commission des finances

M. Bernard de Lavallaz, qui présidait l'importante commission des finances du Grand Conseil, laquelle était chargée du redressement financier du canton, a donné sa démission pour des raisons militaires.

Le bureau du Grand Conseil a désigné son remplaçant en la personne de M. Théo Schnyder.

Le coin du commerçant

Les propos de Jeannette

(Suite)

— Et pourquoi, Jeannette, seriez-vous fâchées, vous autres femmes ?

— Parce que si vous avez un carnet d'escompte pour vous, vous ne donnerez plus les timbres à votre femme ! Et puis, lors des achats, il y aura peut-être encore des disputes pour savoir si les timbres sont pour monsieur ou pour madame !

— Mais non ! Ce n'est pas dans ce sens que je comprends la chose. Voyez-vous, Jeannette, pour mon travail j'ai toujours besoin de fournitures, d'outils, de mille petits riens. Jusqu'à maintenant je faisais marquer et le commerçant m'envoyait la facture chaque 3 ou 6 mois. Eh bien ! dorénavant, je paierai de suite et je réclamerai les timbres, puisque vous dites que pour tout achat au comptant ils nous sont dus.

— Certainement ! Le but des timbres est justement de récompenser celui qui paie au comptant.

— Parfait ! J'y trouverai doublement mon compte parce que, premièrement, je n'aurai plus de grosses factures à payer à la fois et, deuxièmement, j'y gagnerai les timbres. Le commerçant, de son côté, sera également heureux d'avoir son argent de suite. J'ai l'impression que je n'ai pas perdu mon temps ce matin, car, grâce à vous...

— Dites plutôt grâce aux timbres d'escompte !...

— C'est-à-dire, grâce à vous qui m'avez ouvert les yeux et aux négociants qui distribuent les timbres d'escompte, je vais, d'ici à la fin de l'année, gagner quelques jolis sous ! Mais, tous les commerçants distribuent-ils les timbres et peut-on aller chez n'importe lequel ?

— Malheureusement pas ! Il en est beaucoup qui n'ont pas encore compris où se trouve leur intérêt. Est-ce par ignorance ou faux calcul ?

— Alors, tant pis pour eux !

Avez-vous déjà essayé
la nouvelle moutarde ?
Thomy au raifort
SAVOUREUSE ! PIQUANTE !

— Les uns continuent à distribuer des tickets. Quel travail pour nous autres ménagères ! Il faut d'abord mettre de côté séparément les tickets de chaque magasin, puis il faut faire dans chacun pour 100 fr. d'achat avant de toucher son escompte, ce qui est beaucoup trop long. Mais, le plus ennuyeux, c'est lorsqu'il faut additionner tous ces tickets pour savoir si l'on arrive bientôt au montant ! Quel travail et quelle patience ! Ah non ! Pour ma part j'en ai assez ! Aussi je n'achète que dans les magasins qui distribuent les timbres. Ça, c'est l'idéal ! car on prend plaisir à coller ces timbres. Et puis, que l'on achète à Sion, à Martigny, à Monthey ou ailleurs, c'est partout le même timbre qui vient se coller sur le même carnet. Les pages se remplissent si vite que l'on s'encourage ! Là, point d'additions ennuyeuses ! Un simple coup d'œil sur chaque page pour contrôler si elle contient bien les 10 francs et le tour est joué. Quel avantage !

« Je vous dis que nous devons une fière chandelle à ceux qui ont organisé le Service d'escompte !

— Je suis d'accord avec vous, Jeannette. Mais je crois qu'ils seraient beaucoup plus touchés si nous leur prouvions notre reconnaissance en achetant toujours plus et en encourageant nos voisins à le faire, dans les magasins qui distribuent les timbres.

— Bravo, Henri ! Encore un homme qui a une bonne idée ! Décidément...

(A suivre.)

T. O.

Pour un volume des articles d'«Anilec»

Depuis plusieurs années, les nombreux abonnés et lecteurs du « Rhône » apprécient certainement les articles pleins de poésie de notre collaboratrice régulière qui signe « Anilec » et dont la plume sentimentale a été l'objet de distinctions littéraires.

On sait, en effet — notre journal l'ayant signalé en son temps — que notre correspondante fut à diverses reprises la brillante lauréate de concours littéraires organisés par les « Jeux Floraux du Languedoc » dont elle est Mainteneur depuis quelques années.

De plus, nous parvenons régulièrement de tous côtés des éloges à l'adresse de notre collaboratrice.

Aussi, tous ces aimables encouragements nous ont-ils suggéré l'idée de constituer en un volume la matière apportée par notre correspondante depuis sa collaboration effective à notre journal en 1932.

Ce livre portera le titre symbolique « **A cœur ouvert** » et comprendra également plusieurs contes et poèmes inédits du même auteur.

Et nous croyons déjà pouvoir l'annoncer ici : cet ouvrage, nous voulons qu'il soit une révélation, tant par sa présentation qui sera du plus bel effet artistique que par sa réelle valeur littéraire et même son importance documentaire. En effet, la matière amoncelée est suffisante pour former un volume de plus de 300 pages de format 15x21 cm. environ. Un certain nombre d'illustrations, consistant en de charmants dessins appropriés au texte viendront encore compléter le charme de ces pages littéraires.

Ces dessins sont l'œuvre d'une jeune élève de l'École des Beaux-Arts à Lausanne, Mlle Mady Renaud-de Giorgis, dont les talents dans l'art pictural sont des plus prometteurs. Cette jeune artiste n'est autre que la fille de Mme Céline Renaud-de Giorgis soit d'Anilec, l'auteur de l'ouvrage.

L'imprimerie Pillet du journal « Le Rhône », réputée pour son travail soigné, a bien voulu se charger de l'édition, mais afin d'assurer les frais toujours onéreux que nécessite un travail de cette envergure, nous avons décidé d'ouvrir une souscription parmi nos abonnés, lecteurs et lectrices admirateurs d'Anilec, et nous ne doutons pas que les souscriptions afflueront nombreuses.

Du jour où leur nombre atteindra le chiffre permettant de couvrir les frais d'impression, l'ouvrage sera aussitôt mis en chantier. Nous espérons que pour cet automne ou pour la fin de cette année « **A cœur ouvert** » sera sorti de presse.

Le prix en serait de fr. 4.50 seulement pour les souscripteurs.

Nous sommes convaincu que non seulement cet ouvrage fera figure honorable dans la littérature valaisanne mais qu'il l'enrichira d'une nouvelle fleur, dont le parfum embaumé sera la garniture indispensable de la bibliothèque de tout ami des Belles Lettres et de chaque foyer valaisan.

Aussi prions-nous instamment tous ceux qui voudraient faire l'acquisition de ce volume de bien vouloir détacher le bulletin de souscription ci-dessous et de le retourner dûment rempli sous enveloppe non cachetée, affranchie à 5 cts., adressée à la Rédaction du journal « Le Rhône », à Martigny.

D'avance, nous remercions les souscripteurs pour leur geste tendant à favoriser l'initiative que nous avons prise, le nombre de souscriptions étant le facteur déterminant pour la mise à exécution ou l'abandon éventuel du projet.

LA REDACTION DU « RHONE ».

Bulletin de souscription

L..... soussigné.....

(Nom, prénom et adresse exacte)

s'engage à souscrire à exemplaire..... de l'ouvrage « **A cœur ouvert** » pour le prix de fr. 4.50 l'exemplaire, frais de port en sus.

....., le 1936.

Signature :

Bulletin à découper et à envoyer à la Rédaction du journal « LE RHONE », à Martigny.

VALAIS

Le transbordement des automobiles par le Martigny-Châtelard

Dans son article de fond du 31 juillet dernier, le « Rhône » parlait de cet intéressant projet inauguré cette année et dû à l'initiative de M. Cyrille Sauthier, directeur de la Compagnie du Martigny-Châtelard.

A ce sujet, nous sommes heureux de pouvoir annoncer aujourd'hui que les essais entrepris ont été couronnés de succès.

En effet, et bien qu'installé un peu tardivement — puisque la saison touristique était déjà un peu avancée — le service de transbordement en question n'a pas moins rendu de signalés services aux automobilistes qui allaient en France ou en revenaient et qui ne voulaient pas emprunter la route de la Forclaz.

A ce sujet, on nous confirme même, qu'en l'espace d'une quinzaine de jours, soit du 23 août au 6 septembre, il a été effectué de Salvan à Châtelard-Frontière plus de 50 transbordements de voitures avec leurs passagers et bagages et tout cela dans les meilleures conditions.

Ceci prouve que l'initiative prise par M. Sauthier mérite réellement d'être soutenue.

Le transbordement s'effectue d'ailleurs en un espace de temps tout à fait minime : une ou deux minutes tout au plus, car les quais ont été aménagés de façon que le chauffeur puisse installer sa voiture dans le wagon même et cela sans quitter sa place. Chauffeur et passagers peuvent rester sur leur voiture et continuer leur course de la gare de destination sans avoir subi de dérangement.

Ajoutons encore que le coût du transbordement est vraiment modique et que la Compagnie du Martigny-Châtelard a même décidé d'affecter un train spécial pour ce genre de service.

C'est dire qu'elle ne saurait être plus accommodante à l'égard des touristes. Aussi ces derniers ne manqueront-ils pas de prendre bonne note de toutes ces facilités créées à leur intention !

Une chute mortelle

M. Léon Martin, de Villa, Sierre, 41 ans, père de 4 enfants, allait ramasser du bois avec son aîné, âgé de 15 ans, sur les pentes du Corbette dominant le Bois de Finges ; un autre jeune homme se joignit à eux. Ne voyant pas M. Martin, les enfants appelèrent ; ne recevant pas de réponse, ils partirent à sa recherche. Ils trouvèrent le cadavre de M. Martin au pied d'un rocher de 60 mètres de hauteur.

Nous compatissons à la douleur de la famille frappée par ce tragique accident.

Tir challenge intercommunal à Ardon

Dimanche se disputera au nouveau stand d'Ardon un tir challenge intercommunal auquel participeront les sections de tir suivantes :

1. Nouvelle Cible, Chamossion ; 2. L'Espérance, Leytron ; 3. La Montagnarde, Iséables ; 4. La Patrie, Saxon ; 5. Les Amis Tireurs, Ardon.

Cette compétition décidera de l'attribution d'un challenge individuel et de section, ceci en vertu d'une convention passée entre les sociétés de tir susmentionnées. Le challenge section consiste en une superbe coupe ; elle sera attribuée définitivement à la section qui sortira 3 ans consécutivement triomphante du match. Celui-ci avait eu lieu pour la première fois à Chamossion en 1933, à Iséables en 1934 et à Leytron en 1935. Il faut toutefois dire ici que la section de Chamossion, détentrice actuelle de la coupe, a effectivement gagné durant trois ans consécutifs le challenge de section, mais ensuite d'une nouvelle convention passée l'année dernière (à laquelle participèrent les sections d'Ardon et Saxon non inscrites au début) si Chamossion veut s'attribuer définitivement le challenge, elle devra encore l'emporter cette

année et lors de la prochaine compétition.

Quant au challenge individuel détenu durant les deux premières années par un tireur de Chamossion, il a passé l'année dernière à un junior de Leytron, M. Marc Bridy, détenteur actuel.

Et maintenant les pronostics sont ouverts pour la journée de dimanche...

Ajoutons également que la Société de tir d'Ardon profite de cette occasion pour organiser son tir d'automne (miel, surprise, etc.) qui a déjà obtenu un si grand succès l'année dernière. Un tir fort original est aussi prévu en cette occasion, soit un tir « racle » où tout coup de 85 points et au-dessus donne droit à une racle.

Le tir de dimanche du tir d'automne aura lieu au Hall populaire d'Ardon le premier dimanche de novembre à l'occasion de la soirée annuelle de la société, laquelle sera agrémentée du bal traditionnel, journal humoristique, etc.

Et à propos de journal humoristique, celui des tireurs d'Ardon de l'année dernière fut vraiment une merveille qui a déridé les plus moroses !

St-Gingolph : journée de gymnastique

La journée de gymnastique individuelle du Bas-Valais organisée par les « Amis-Gyms » de St-Gingolph est renvoyée à dimanche 27 crt. par suite du mauvais temps de dimanche dernier. Une trentaine de gymnastes à l'artistique et aux nationaux se mesureront pour disputer le laurier ou le chêne. Parmi les invités nous aurons le plaisir de voir les Aude-mars et quelques autres couronnés fédéraux.

Les concours débuteront à 14 heures.

Invitation cordiale à tous.

Les accidents de la circulation

Une auto renverse un cycliste

Une voiture française qui venait de passer à travers la ville de Viège voulut devancer un cycliste au sortir de cette localité, mais au même instant le cycliste — Marcel Biffiger, âgé d'une quinzaine d'années — fut happé par la voiture. Il tomba violemment et fut relevé avec de sérieuses blessures aux bras et de multiples contusions.

Une moto contre une bicyclette

Un motocycliste, originaire du canton d'Argovie, M. Ernest Schwendener, sortait de la ville de Viège, quand sur la route cantonale il se trouva en présence d'un jeune cycliste de la localité — Marcel Nicolet, 16 ans — qui conduisait un chien attelé à un petit char. Le chien prit peur au moment de la rencontre et faisant un brusque écart, il coupa la route au motocycliste qui fit une violente chute et se blessa grièvement.

Montre en or

La direction de l'Usine de Monthey de la Société pour l'industrie chimique à Bâle a remis à M. Paul Morand, charpentier, la traditionnelle montre en or pour ses 25 ans de service.

Nous présentons à l'heureux jubilaire nos sincères félicitations.

Raisin de table suisse et raisin étranger


Un vigneron valaisan, digne de confiance, revenant cette année du Comptoir, a tenu à se rendre compte du prix du raisin du pays vendu au consommateur dans la capitale vaudoise.

Il nous confirme avoir payé 1 fr. 60 le kg. de raisin valaisan dans un kiosque de cette ville.

Quant au raisin étranger, un peu moins bon il est vrai, a ajouté notre interlocuteur, mais tout de même de bonne qualité et très présentable, il était affiché à 90 cts le kg.

Après cela, il n'y a plus qu'à tirer l'échelle, n'est-ce pas, et surtout à ne pas trop s'en étonner !

Et dire qu'on paye 50 cts le kg. de raisin valaisan à nos producteurs, raisin revendu à 55 cts sur wagon par nos marchands !



Quel parfum, quel arôme !

FRANCK-AROME!

Nerveux?

Fatigué?

Surmené?



Mettez-vous au CAFÉ HAG

fr. 1.50 le paquet

Café SANKA-BRESIL décaféiné
un produit HAG 95 cts. le paquet

MARTIGNY

La kermesse de la Fanfare municipale du Bourg

La traditionnelle kermesse de la Saint-Michel organisée chaque automne sur le Pré de Foire du Bourg se déroulera cette année les dimanche 27 septembre et 4 octobre.

Il est inutile de rappeler à ce sujet que chacun se doit d'y participer à titre d'encouragement pour nos chers musiciens dont la caisse, par les temps qui courent, est bien mal en point en raison des multiples besoins auxquels elle a à faire face.

C'est pourquoi il ne sera pas dit que l'appel que nous lançons à la générosité légendaire du public martigneraïn n'aura pas été entendu, ceci d'autant plus que ce même public sera aussi gâté en retour. Qu'on en juge : jeux divers, cantine et consommations de 1er choix, bal champêtre dès 16 h., etc., telles sont les principales attractions foraines que nous réservent ces deux journées.

Voilà donc plus qu'il n'en faut. Et c'est ce que les musiciens du Bourg... donnent !... Qu'on se le dise ! Invitation cordiale à tous les amis de la musique et de... Terpsichore.

(Voir aux annonces.)

Un film à grand spectacle à l'Etoile

« Jérôme Perreau » est incontestablement avec « Le Roi des Resquilleurs », le plus grand succès de Milton. La France entière vient de réserver à cette magnifique production d'Abel Gance un accueil enthousiaste. L'époque de la Fronde, réputée pour une des périodes les plus amusantes de l'Histoire de France, parle à l'imagination.

Jérôme Perreau est un personnage de petit artisan frondeur, ce qui signifiait, à l'époque, ennemi de Mazarin. Milton accentue le côté « resquilleur » du bonhomme qui traite tout le monde de pair à compagnon et vous réforme le monde en moins de deux.

Milton retrouvera dans « Jérôme Perreau » bon nombre de ses admirateurs.

Tous les dimanches, à 14 h. ½, matinée à prix unique. 1 franc à toutes les places. Profitez-en.

« L'Agent N° 13 » au Royal

C'est une étonnante, une douloureuse histoire d'amour que nous conte « L'Agent N° 13 », le dernier film de la blonde Marion Davies et de Gary Cooper, que nous présente cette semaine le Cinéma Royal.

On reverra également dans ce film Jeanne Parker, qui fit une si harmonieuse création dans « Sequoia ». C'est de la guerre sans merci que se livrent outre Atlantique les Etats du Sud et ceux du Nord, il y a trois quarts de siècle, qu'il s'agit dans le nouveau film qui figure actuellement au programme du cinéma Royal.

Il nous offre non seulement des scènes de campagne on ne peut mieux esquissées, mais encore d'admirables chœurs nègres et bon nombre de ces vieilles chansons d'esclaves qui sont actuellement à la mode, à juste titre d'ailleurs. Quant à Marion Davies, plus grave, plus délicate que jamais, et le toujours énigmatique Gary Cooper, ils incarnent avec une vérité passionnée leurs personnages. Un film qu'il faudra voir et même revoir.

Dimanche à 14 h. ½, matinée à prix unique. 1 fr. à toutes les places.

Pharmacies

Pharmacie de service du 26 septembre au 3 octobre : Lovey.

La foire

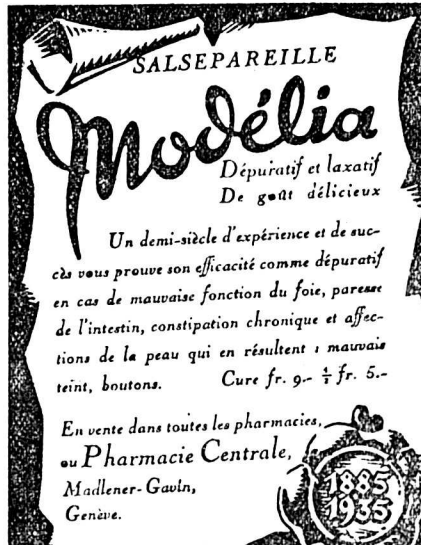
Lundi 28 septembre, Foire à Martigny-Ville.

EN SUISSE

La session d'automne des Chambres fédérales

En ouvrant lundi la session d'automne du Conseil national, le président a prononcé l'éloge funèbre de M. Métry, député cath.-cons. valaisan.

Puis le Conseil a examiné l'arrêté fédéral sur les mesures extraordinaires d'ordre économique. M. Collier, radical vaudois, et Niellispach, cons.-cath. argovien, rapporteurs, ont souligné la nécessité de donner au Conseil fédéral les moyens d'agir rapidement et de prendre des mesures de caractère urgent entre les sessions. En donnant au gouvernement la possibilité d'agir sans retard, quitte à faire approuver les



SALSEPAREILLE

Modélia

Dépuratif et laxatif
De goût délicieux

Un demi-siècle d'expérience et de succès vous prouve son efficacité comme dépuratif en cas de mauvaise fonction du foie, paresse de l'intestin, constipation chronique et affections de la peau qui en résultent : mauvais teint, boutons. Cure fr. 9.- ½ fr. 5.-

En vente dans toutes les pharmacies, ou Pharmacie Centrale, Madléner-Gaulin, Genève.

Rien ne passe la fraîcheur du linge lavé au **Persil**

mesures prises dès la prochaine réunion des Chambres, on ménagera des deniers publics tout en rendant plus efficaces les secours de l'Etat. Cependant, M. Cottier pense que la politique d'adaptation devrait être plus énergiquement poursuivie, qu'elle ne devrait pas porter uniquement sur les salaires et s'étendre en particulier aux charges fiscales et aux tarifs des entreprises d'utilité publique.

M. Tobler, frontiste zurichois, s'est prononcé contre l'entrée en matière, ne pouvant se résoudre à confier des pouvoirs étendus à un gouvernement dont on ne sait pas l'usage qu'il en fera.

Au Conseil des Etats, M. Amstalden, président, a lancé un vibrant appel en faveur de l'emprunt de défense nationale. L'assemblée s'est ensuite levée pour honorer la mémoire de M. Métry.

Le reste de la séance a été consacré à l'examen de quelques divergences relatives au Code pénal fédéral.

Poursuivant mardi son débat sur les pouvoirs économiques extraordinaires, le Conseil national a entendu d'abord un discours de M. Obrecht, chef du Département fédéral de l'économie publique, qui a déclaré que le Conseil fédéral ne ferait qu'un usage tout à fait prudent des pleins pouvoirs, etc.

M. Obrecht a également pris position contre la déflation et la dévaluation. Il préconise une nouvelle augmentation des impôts !

"Winterthur-Vie" - Paul HUGON
Agent général Martigny-Croix

PERDU A louer un **CAFÉ**
100 fr. à Fully, depuis le café Taramare au hangar de la Sté d'agriculture. La personne qui aurait trouvé ce montant est priée de l'adresser au journal Le Rhône contre 20 fr. de récompense.

avec terrain attenant, prés, jardin et vignes. S'adres. sous chiffres 801, poste restante, Sierre.

L'assemblée de la S. d. N. à Genève
LA RENTREE SENSATIONNELLE DU NEGUS
L'affaire éthiopienne a rebondi

Lundi s'est ouverte à Genève la 17^{me} session de la S. d. N. Au moment où l'on s'apprêtait, à la Commission de vérification des pouvoirs, à exclure des travaux, par un artifice de procédure, toute la délégation éthiopienne, jugée indésirable par Rome, on apprit l'arrivée à Genève, en avion, du Négus en personne, qui s'est présenté à la S. d. N. sans que nul ne l'attendait.

Renonçant à demander l'avis de la Cour de La Haye, la S. d. N., liée par le précédent de juillet, a validé les pouvoirs des délégués du Négus par 39 oui, 6 abstentions et 4 non. La Suisse s'est abstenue. Ceci met la S. d. N. dans un vrai engrenage. L'Italie démissionnera-t-elle de la S. d. N. ?

LA PART DU LION
telle est la formule adoptée par l'égoïste.

L'assurance sur la vie, voilà quelle est la formule de l'homme sage et prudent.

Demandez sans tarder et sans engagement, conseils et projets à

LA SUISSE
vie - rentes Lausanne

René ROULET - Sion
et ses agents

SION
Décisions du Conseil communal

Présidence de M. Kuntschen, président

Réclame pour les vins. La commission d'agriculture est autorisée à faire quelques annonces dans les journaux pour attirer l'attention des intéressés sur l'utilité des timbres de garantie des vins de Sion.

Ouverture d'une nouvelle boucherie. Au vu du rapport favorable de la commission de salubrité publique en ce qui concerne l'état des locaux et des installations, N. N. est autorisé à ouvrir une boucherie-charcuterie à l'avenue de la Gare.

Fête des Vendanges. A la demande du Comité, le Conseil accepte d'offrir une modeste collation aux artistes et aux invités à l'occasion du vernissage de l'Exposition des Beaux-Arts qui est prévu au programme de la Fête des Vendanges.

Ecoles. — 1. Cours des travaux manuels à l'école de la Muraz. Sur la proposition de la commission scolaire, Mlle Marthe Ribordy est nommée maîtresse d'ouvrage manuel à l'école de la Muraz. **2. Réfection**

au bâtiment scolaire de Châteauneuf. Il est voté un crédit de fr. 655.— pour l'exécution de divers travaux de réfection au bâtiment scolaire de Châteauneuf.

AU COMPTOIR SUISSE
Qui sera « Roi des Cireurs » ?

La lutte se poursuit au stand Selecta pour l'obtention du titre de « Roi des Cireurs ». Chaque jour, de toute la Romandie, des prétendants arrivent à Lausanne ; l'animation est grande au stand Selecta. Concurrents et spectateurs prennent beaucoup d'intérêt à cette compétition originale dont il convient de féliciter les organisateurs, la fabrique Vve C. Mermoud, à Carouge-Genève, et son chef de publicité.

La puissance de la volonté
— Le médecin. — Je suis heureux que votre mari ait renoncé à fumer. Il faut une forte volonté pour cela.
La femme. — J'ai une forte volonté.

Imprimerie J. Pillet, Av. de la Gare, Martigny

ÉTOILE Le meilleur film **Gary Cooper**
Georges Milton dans **L'agent N° 13**
Jérôme Perreau
2 heures de folle gaieté

St-Michel Martigny-Bourg
PLACE DU PRÉ DE FOIRE
Dimanche 27 septembre. Dimanche 4 octobre 1936
GRANDE KERMESSE
organisée par la Fanfare Municipale
Jeux divers, Cantine, Consommations de 1^{er} choix
Dès 16 heures : **BAL champêtre**
Invitation cordiale

Situation
à jeune homme, par la reprise d'une affaire intéressante. Travail à faire chez soi et ne nécessitant aucune connaissance spéciale. Nécessaire 380 fr. Offres à Case postale 130, Brigue.

Commerce
de vélos et réparation à remettre dans localité du Bas-Valais. Petite reprise - S'adresser sous chiffre R 564 au bureau du journal.

RIDDES Dimanche 27 septembre 1936
Dans la cour de la halle de gymnastique
Dès les 13 heures **1^{er} Championnat valaisan de Lutte libre**
20 h. Bal. Cantine soignée sur la place de fête. En cas de mauvais temps, renvoi au 4 octobre — Invitation cordiale Le Comité

Vigne aux enchères à Charrat
On vendra aux enchères, dimanche 27 septembre, dès 14 h. 30, au Café de la Poste, une vigne avec sa récolte pendante, de la contenance de 1267 m2. — Pour visiter, s'adresser à M. Alfred Magnin, secrétaire municipal.

Messieurs !
qui désirez ménager la santé de vos femmes, introduisez chez vous le meilleur ami du foyer :

LE LINOLÉUM
rend votre home plus agréable, plus hygiénique, et épargne beaucoup de fatigue.

Ducrey Frères, Martigny
Linoléums Meubles

Baisse de prix !
Le véritable **Savon au lait de lis BERGMANN**
„Marque : deux mineurs“
coûte maintenant seulement **Fr. 1.-**

Cours d'accordéon
diatonique. Leçons privées et par groupes. Méthode rapide
M. FESSLER, Martigny et Sion, rue de Conthey
RADIOS - GRAMOS - RÉPARATIONS

FILLE
sérieuse, honnête, de confiance, cherche place de bonne à tout faire, de préférence à la campagne. S'adres. à Herthe Hostettler, Court, Jura Bernois

A vendre encore quelques mille beaux plantons de fraises
Mme Moutot, à 3 fr. le 100 ou par 1000, fr. 250, pris sur fraisière 1^{re} année. S'adr. à Pierre Abbet, Chemin sur Martigny.

A vendre
potager à gaz, fourneaux, char à pont, échelles, brancard, canapé, lampe-suspension, tables, fourure et tableaux S'adres. au journal sous A 861.

Effets militaires
rebutés, mais en très bon état. Sacs cuir av. bretelles 5 fr. Sacs à pain cuir 1 fr. Gamelles hautes 1 fr. 20. Gourdes avec courroies 1 fr. Gourdes émaillées 60 cts. Bretelles de fusils 1 fr. la paire. Courroies cuir 55 cm. de long 20 cts. pièce. Ceinturons ordonnance 1 fr. 50. Gibernes cuir 30 cts. Bonnets de police bleus, Nos 51 à 55, 1 fr. Tuniques bleues, tout doublé 3 fr. 50. Vareuses bleues de cadet, petits numéros, 2 fr. 50. Vareuses et tuniques gris-verts, extra, petits numéros, 4 fr. Vareuses bleues, tuniques et vareuses gris-verts, de 2 à 3 fr. Envois contre remb.

Pannatier effets militaires Vernayaz
Dépôt à Sion pendant le mois d'octobre. S'adresser à M. Ferrero, Salon du Cycle, Place du Midi. — Vente les jours ouvr. de 9 h. 1/2 à 17 h., sauf le lundi.

Lire les annonces c'est mieux faire ses achats

La fortune vient en dormant



naturellement grâce à la loterie **GEFA**
seule elle vous permet de gagner trois lots avec le même billet.

Lots : Fr. 150.000.- Fr. 100 000.— Fr. 50 000.—
etc., etc., tous en espèces. Fr. 20 000.— Fr. 10,000.—

● Plus de 3/4 de million seront répartis entre les gagnants

Tous les billets ayant pris part aux tirages intermédiaires (les lots gagnants inclus) prennent naturellement part aux suivants ainsi qu'au tirage final avec le grand prix de Fr. 150,000.—. Les sommes attribuées aux tirages intermédiaires ne diminuent pas la valeur des lots du tirage final.

Prix du billet, Fr. 10.- La série de 10 billets avec un numéro gagnant garanti, Fr. 100.—

Adresse : Bureau de la loterie GEFA, Genéve 56, Case postale 37, Compte de chèques V a 1821. Envoi discret des billets. Frais de port, 40 cts. Liste de tirage., 30 cts. Tél. 85,766.

En vente dans toutes les banques du Canton de Soleure et la Banque Cantonale de Bâle-Campagne ainsi que chez Publicitas, Sion.

Tirage final: 20 déc. 1936

Tirages intermédiaires : **17 octobre** **14 novembre**

GEFA
Société coopérative pour la création de possibilités de travail, GRANGES

Le paiement de lots est effectué dans tous les cantons sans aucune déduction.

LES JOLIS MEUBLES DE LA MAISON Gertschen & Fils
Chambres à coucher, Salles à manger et Meubles divers de bon goût, simples et riches, accessibles à toutes les bourses

Immense choix : environ **50 Chambres modèles**

Visitez nos Grands Magasins à l'Avenue de la Gare à Brigue

- Livraisons franco
- Garantie
- Facilités de paiement

Pour la lessive prends du Henco,
Ton linge plus vite deviendra beau!



FH 293 a

Henkola Cie S. A. Bâle



Un ravissant trotteur mode
Modèle d'automne Bally
Un maximum d'élégance et
de qualité

Chaussures
Modernes

1280

Box noir ou brun

MARTIGNY - Place Centrale



Protégez la Patrie Souscrivez à l'EMPRUNT DE DÉFENSE NATIONALE

renforce la puissance défensive du pays ;
crée des occasions de travail ;
avive l'économie nationale ;
est exonéré du droit de timbre sur l'émission et sur les coupons ;
est à court terme et sera régulièrement amorti ;
est un placement **sûr**.

Les souscriptions seront reçues

du 21 septembre au 15 octobre 1936

par tous les sièges, succursales et agences de la Banque nationale suisse ;
par toutes les banques, maisons de banque ; caisses d'épargne et caisses de prêts de la Suisse ;
par tous les offices postaux suisses.

Les prospectus peuvent être obtenus auprès de tous les domiciles de souscription. Les obligations sont émises à partir de 100 francs. Elles peuvent être libérées par des versements mensuels de 10 francs.

Ecole cantonale d'Agriculture, Ecole professionnelle d'Horticulture et Ecole (ménagère rurale - Châteaufort (Valais)

Ouverture des cours en novembre - Enseignement théorique et pratique

Admission : S'inscrire auprès de la Direction en produisant les pièces suivantes : Livret scolaire ou certificat d'étude, certificat officiel de bonne conduite.

Organisation : 1. Ecole cantonale d'Agriculture théorique et pratique (2 et respectivement 3 semestres). 2. Division d'enseignement horticole professionnel (2 semestres d'été et 3 semestres d'hiver). 3. Division d'enseignement ménager rural (2, respect. 3 semestres).

* Prix, renseignements et programmes sont fournis par la Direction

Le plus puissant des engrais, la

POTASSE



fait la beauté et la qualité
des récoltes

Tous renseignements sont
donnés gratuitement par:
KALI S. A. • BERNE
Hirschengraben 2

Ovales neufs chêne fendu, cercles galvanisés, étuvés, prêts à l'emploi :

120 litres à 40 cts le l. 200 litres à 33 cts le l.
160 litres à 37 cts le l. 300 litres à 29 cts le l.

Nombreuses occasions à prix intéressants : ovales, 500 à 2000 litres ; ronds, 60 à 600 litres.

Henri DARBELLAY Tonnelier
MARTIGNY-VILLE

Renseignements
COMMERCIAUX ET PRIVÉS

BICHET & CIE

Anc^{ns} M^{rs} ANDRÉ PIGUET & C^{ie}
Fondée en 1885
Bureaux et Correspondants
dans le monde entier.

BALE : Falknerstrasse 4
BERNE : Bubenbergrasse 8
GENÈVE : Rue Cécile 15
LAUSANNE : Petit-Chêne 32
ZURICH : Borsenstrasse 18

Nouilles aux œufs frais „Les Gallinettes“
Spaghetti, Macaronis et Cornettes „Blédor“
de la Fabrique de Pâtes alimentaires

„Saverma“ S.A. à Martigny

digestives, nourrissantes et avantageuses
En vente dans toutes les bonnes épiceries

Attention!
Les catelles à l'email délicat doivent
être nettoyées avec précautions.

Prenez
donc du

VIM

Il nettoie sans rayer

par sa
DOUBLE EFFICACITÉ

Collectionnez les précieux Coupons Sunlight!

V 978-0284 SF

SAVONNERIE SUNLIGHT OLTEN - FONDÉE EN 1898

A louer à Martigny
appartement

3 chambres, cuisine, eau,
gaz, électricité, prix mo-
dérés. S'adresser au bu-
reau du journ. sous A. 870.

Appartement

A louer le 2^{me} étage au-
dessus de la Banque Troil-
let, à Martigny, compre-
nant 3 chambres et gran-
de mansarde.
Disponible de suite.

A louer à Martigny
APPARTEMENT

avec locaux sur l'Avenue
du Bourg. S'adresser au
Café du Stand, Martigny.



„Ma“ maison

Soumettez - nous vos
désirs, vos projets.
Nous vous documen-
terons consciencieuse-
ment.
Très ancienne entre-
prise, spécialisée dans
la construction de
maisons familiales
(villas, chalets, bungalows)
dans toute la Suisse.
Demandez brochure
illustrée, qui vous sera
envoyée gratuitement.

Établissements
WINCKLER
FRIBOURG

A vendre au Champ-Neuf
terrain
arborisé de 3 mesures envi-
ron. S'adres au journal sous
A.850.

Machines
à écrire

Vente et Location
Rubans. Papier carbone

H. Hallenbarter, Sion

Chars neufs

Pour les vendanges, chars
neufs dans tous les Nos.
A. Papilloud, charron,
Martigny.

Intéressant!

Donnez à réparer vos mon-
tres à l'horloger spécialiste.
Si elle ne marche pas, l'arg-
ent vous sera rendu. Le seul hor-
loger qui donne une telle ga-
rantie. Oscar FAVRE, repré-
sentant, Chandolin (Anniv.).

A vendre un

BOUC

reproducteur chamoisé sans
cornes. S'adresser à GAY
Gratien, Dorénav.

Visitez notre rayon de
Robes et Manteaux

Achetez votre toilette chez le spécialiste!

LA MAISON VALAISANNE

Ducrey Frères

MARTIGNY

vous offre actuellement un beau choix

Robes en lainage

à fr. 48.- 11.50
40.- 35.-
28.- 18.-

Robes tricots

Très belles façons, nom-
bre x coloris
de fr. 40.- à 19.- net

Robes en soie
noire

crêpe succès
à partir de fr. 15.-

Manteaux

SPORT
à fr. 55.- 45.- 25.-
35.- 30.- et

Manteaux col
fourrure

98.- 85.- 72.- 22.-
65.- 58.- 45.-
40.- 33.- 28.-

Beau choix de

TISSUS
pour ROBES et
MANTEAUX

A notre rayon de Bonneterie pour Messieurs

1 lot de **PULLOVERS** sans manches, à Fr. 2.50

A notre rayon de Laines

Belle **LAINÉ** unie et fantaisie, l'écheveau de 50 grammes -50



La vie au galop

qu'est la nôtre exige plus que jamais
une meilleure nourriture si nous
voulons ménager nos nerfs et ne
pas nous priver de la joie de
vivre. Or, améliorer sa
nourriture, c'est la
compléter avec de

OVOMALTINE

Seule l'Ovomaltine
produit les effets de l'Ovomaltine

L'Ovomaltine est en vente partout
en boîtes à 2 fr. et 3 fr. 60

Dr A. WANDER S.A., BERNE

A louer, pour le 15 janvier
1937, à Martigny-Ville, dans
belle situation, à de bonnes
conditions

Appartement

de 3 chambres, cuisine, salle
de bains, chauffage (central)
compris. S'adr. au journal.

Pressoirs

américains de 60 brantées,
excellent état avec accessoi-
res, à vendre d'occasion, prix
avant-geux. Même adresse.
4 vases ovales 1600/2400
litres, et 1 déchargeoir.
S'adr. au journal sous A.852.

On demande une

FILLE

de confiance pour la ten-
ue d'un ménage soigné.
Place stable. — S'adresser
au journal sous chiffre
A. 856.

Un précieux manuscrit

Le « Corriere della Sera » annonce que l'on vient de retrouver, à Londres, après que l'on en eut perdu la trace pendant des siècles, le manuscrit de « La Jérusalem délivrée », le célèbre poème de Tasse.

L'émission d'une nouvelle série de timbres pour les secours d'hiver en Allemagne



Pour venir en aide aux nombreux chômeurs pendant les mois d'hiver, le gouvernement du Troisième Reich a émis une nouvelle série de timbres.

Victimes innocentes du carnage espagnol



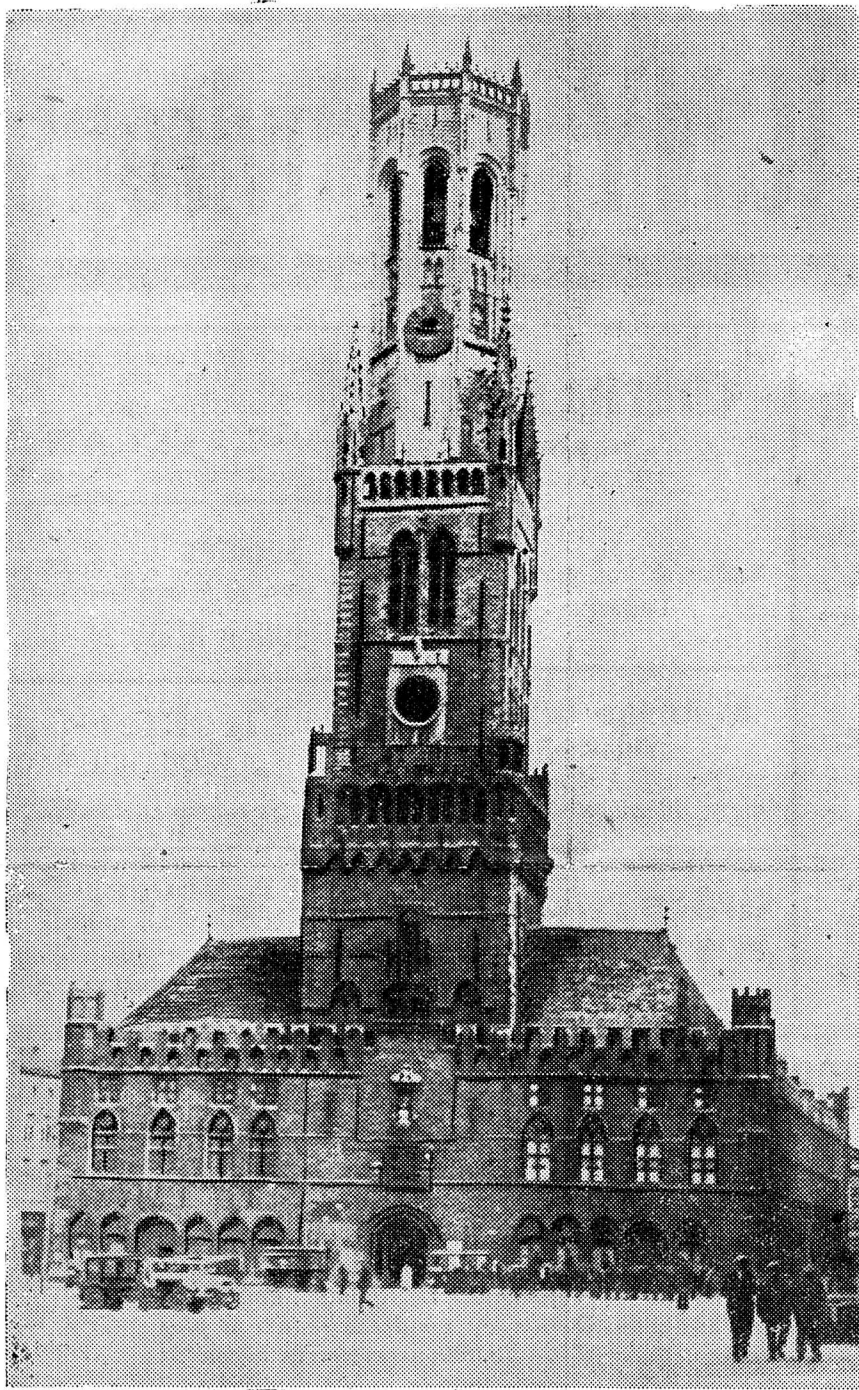
Le cliché ci-contre montre des personnes de Salvoecho à l'instant où elles apprennent avec douleur la mort du mari et du père de famille.

Loterie de la GEFA

Résultat du tirage du 19 septembre

- Gagnent 1000 fr. les numéros : 100,190, 194,343.
Gagne 500 fr. le numéro 116,102.
Gagnent 200 fr. les numéros : 112,204, 117,503.
Gagnent 100 fr. les numéros : 101,082, 108,308, 189,166, 213,119.

Le beffroi de Bruges menacerait de s'écrouler



Le célèbre beffroi de cette ville menace de s'écrouler. En 1910, un affaissement de 30 centimètres se produisit et actuellement il atteint 78 centimètres.

Les affres de la guerre civile



Après la prise de Salvoecho, dans la province d'Huelva, des otages ont été fusillés dans la cour de la prison.

UN PEU DE CUISINE

Quelques confitures

Confiture aux tomates. — Essayez et enlevez les feuilles et parties vertes des tomates, rompez-les et jetez-les dans une bassine en cuivre sur le feu.

Tricotages Les nouveautés en laines d'automne et d'hiver sont arrivées. Crochet national. Leçons d'ouvrages. Croquis pour pullovers et costumes sont donnés gratuitement.

A L'ART FÉMININ

Mme Alexis Rouiller - MARTIGNY-VILLE - Avenue du Gd St-Bernard

GYMNASTIQUE

L'Union romande de gymnastique, groupant les associations cantonales fribourgeoise, genevoise, neuchâteloise, valaisanne et vaudoise, tiendra ses assises dimanche, le 27 septembre, à Bulle, lieu de la prochaine fête romande de gymnastique.

Pour votre PUBLICITÉ ne dépensez pas votre argent pour toutes sortes de réclames, mais confiez-la au JOURNAL qui passe toutes les semaines devant plus de 20,000 lecteurs.

Feuilleton du journal « Le Rhône » 10

L'écolière de Dennenoord

Roman de Charlotte Mohor

— Voici ce dont il s'agit : Madame vient de me parler très durement à propos de mes fiançailles, et elle a l'intention d'écrire ce soir je ne sais de quoi à mon tuteur.

— Je cueillerai des haricots. — Très bien. Nous sommes toutes au jardin à ce moment-là. Je m'approcherai de vous comme pour sentir le parfum des roses qui bordent le jardin potager.

très variées. De loin, j'aperçus Dirk qui faisait sa cueillette. Lui me vit également. Je me souviendrai toujours de la peine que le « baas » et moi eûmes à communiquer.

gré, je fus obligée de faire le tour du jardin avec elles, tout en brûlant de savoir la fin du message... Enfin, arrivées près d'un groupe bruyant, Joosje me lâcha et, avec mille précautions, je pus me séparer de mes compagnes et regagner les fameuses roses !

CHAPITRE XVI

Les journées de mardi et mercredi me semblèrent particulièrement longues. Enfin vint le jour où, je le sentais, ma destinée allait se préciser.

Lit complet neuf, 2 places avec literie Fr. 135.- H. Keller-Maret Expéditions franco partout

LES NÉGOCIANTS CI-DESSOUS SONT MEMBRES DE L'UNION COMMERCIALE VALAISANNE

et délivrent son timbre-escompte. Celui-ci donne droit à tout acheteur chez eux au 5% des achats au comptant et au détail



Noms des membres de Martigny et environs

MARTIGNY-VILLE: Addy Julien, Porcelaine-Faïence; Bovi Laetitia, Epicerie; Claivaz Georges, Primeurs; Closut R., Pharmacie; Cretton Henri, Boulanger; Damay-Max J., Mercerie; D'Amlco, Vve, Négociante; Darbellay Paul, Sellier; Dirren & Fils Th., Primeurs; Ducrey Frères, Tissus-Confections; Dupuis Georges, Fiduciaire Romande; Gallard Marcel, Papeterie; Girard-Rard Alfred, Tissus; Lottini-Melle, Epicerie de

la Gare, Fruits; Lovay Ed., Pharmacie; Lugon, Droguerie; Meister Fritz, Vve, Pâtisserie; Modern Shoe, Chaussures; Montfort Alfred, Imprimerie; Morand Georges, Vve, Pharmacie; Moret Charly, Ameublement; Moret Henri, Bijouterie; Pillet Jules, Imprimerie; Richard-Martin, Modes-Mercerie; Rouiller Alexis, Mme, Négociante; Saudan, Mme, «A mon Aiguille»; Sauthier Henri, Mercerie-Tissus.

MARTIGNY-BOURG: Arlettaz-Burnier E., Vve, Epicerie; Bally Clémence, Epic.; Bergerand Alfr., Chaussures; Bircher-Vouilloz Marcel, Fromages; Rigoni Jean, Bazar; Darioll-Laveggi, Vve, Tissus; Dorsaz-Pont, Ngt.; Emonet Frères, Fers; Fellay Céline, Vve, Primeurs; Arlettaz André, Boulangerie; Giroud-Vernay Ulysse, Chaussures; Martin Joseph, Chaussures; Luisier A., Epicerie; Semblanet Auguste, Boulangerie; Simonetta Ed., Tissus; Saudan Fernand, Mercerie; Tanner Joseph, Boulangerie; Tornay Lucien, Fers.

MARTIGNY-CROIX: Saudan Alfred, Vve, Epicerie.
BAGNES: Bessard Louis, Boulangerie, Le Châble; Besse Albert, Boulangerie, Versegères; Besse Pierre, Epicerie, Brunson; Besson Hercule, Epicerie, Verbier; Bircher Angelin, Boulangerie, Châble; Bircher Clovis, Epicerie, Châble; Ecofey Joseph, Magasin d'épicerie, Villette; Felloy Joseph, Epicerie, Cotterg; Michellod Maurice, Boulangerie, Villette; Nicollier Maurice, Chaussures, Châble; Perraudin Théophile, Epicerie, Châble; Vaudan-Carron A., Tissus, Châble; Vaudan Joseph, l'Hoirie, Epicerie, Châble.

BOVERNIER: Dely Henri, Epicerie, Les Valettes; Michaud Eugène, Epicerie; Payn Jean, Boulangerie; Puipe Julien, Epicerie, Les Valettes; Sarrasin François, Epicerie; Sarrasin Pierre-Joseph, Négociant, Les Valettes.
FINHAUT: Lugon-Moulin, Bazar; Lugon-Moulin, Boulangerie.
FULLY: Bender Jules, Epicerie, La Fontaine; Besson Hermann, Epicerie; Carron Henri, Epicerie;

rie; Carron Léonce, Epicerie; Granges Ulysse, Epicerie, Châtalgnier; Luisier Jules, Epicerie; Nambride Evariste, Epicerie, Branson; Taramarcarz Robert, Tissus; Taramarcarz Célestin, Vve, Epicerie; Tissières Jules, Epicerie, Branson.

LEYTRON: Roh Alfred, Vve, Négociante.
ORSIERES: Cavelly François, Négociant, Sonlaproz; Joris Gratien, Négociant; Mursier Frères, Négociants; Lovisa Victor; Pouget-Rausis Emile, Vve, Négociante.
Abbet Blanche, Mme, Négociante.

SAILLON: Roduit Raphaël, Epicerie.
SAXON: Bruchez Sophie, Mme, Négte; Cina Elise, Mlle, Epicerie; Crettenand Robert, Négte; Gallard Georges, Primeurs; Guenot Maurice, Droguerie; Perrier Gaston, Négte; Volluz Siméon, Boulangerie.
SEMBRANCHER: Ribordy Amy, Boulangerie; Verraz Louis, Négociant.
VERNAYAZ: Pellegrini Roland, Epicerie.

Plus de fatigues inutiles pour l'entretien de vos parquets par l'emploi régulier du

„Parketputz“

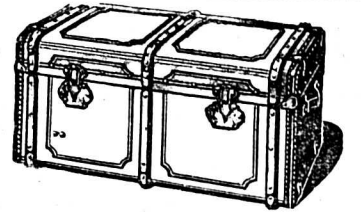
Le produit idéal qui supprime la paille de fer

Le flacon fr. 1.—

Droguerie Valaisanne
Jean LUGON Martigny Tél. 61.192

MARTIGNY et environs

M. Bircher-Vouilloz
Martigny-Bourg
Fromages - Beurre - Salaisons
Veaux et Cabris



Valises, Trousses de voyage, Portemonnaies, Portefeuilles

P. Darbellay SELLIER
MARTIGNY

Spécialité de fromages de Bagnes

Avec une bonne bouteille de fendant du Valais, il faut aussi du bon fromage. Amateurs de fondues et de raclettes, adressez vos commandes de fromages de Bagnes chez

Clovis Bircker - Troillet
Téléphone No 7
Le Châble-Bagnes

Les articles de qualité sont toujours les plus avantageux

Achetez vos chaussures **BALLY** aux

Chaussures Modernes

Place Centrale, Martigny

A. Bircher-Carron
Le Châble-Bagnes

Vins blancs du pays. Rouges étrangers en fûts depuis 50 litres. Bonne qualité.

Les prix les plus bas

Malaga vieux 3 ans à 3.40 les 2 litres

Charly MORET
MARTIGNY
Téléphone 61.069

Meubles en tous genres - Poussettes
Linoléums - Rideaux

ARTICLES POUR BUREAUX
FOURNITURES SCOLAIRES EN GROS
Librairie-Papeterie

GAILLARD
Martigny, téléphone 61.159

Sociétés pour vos **TOMBOLAS, KERMESESSEs**, adressez-vous en toute confiance à la Maison

Julien ADDY Martigny, tél. 61.150

Nicollier-Sports
LE CHABLE-BAGNES
Chaussures de ski et **SKIS**

A. Vaudan-Carron
Le Châble
MERCERIE - TISSUS
CHAPELLERIE - PAPETERIE

VINS

les vins blancs et rouges du Pays
les vins rouges étrangers
aux meilleurs prix.

Connaissez-vous le **CORATO!**

Th. Montangero
Martigny — Téléphone 61.325

Factures, carnets à souche,
En-têtes de lettres, Prospectus, Rapports, Cartes d'adresse, de mariage, Faire-part, Catalogues sont livrés soigneusement par

l'Imprimerie PILLET
MARTIGNY — Téléph. 61.052

Maurice Michellod
Villette-Bagnes
Fromage et beurre de Bagnes
Boulangerie - Epicerie

Grâce à sa grande diffusion, le journal **Le Rhône** assure le succès à ses annonceurs

MOTEURS FÉLIX
NOUVEAU MODÈLE
Toute la gamme de 3 à 24 CV, 3 ans de garantie! **Le moteur agricole et industriel par excellence**

Le plus robuste et le plus économique! Prix très avantageux et hors concurrence. Facilités de paiement. Demandez prospectus gratuits.

E. & M. Mégevet, Genève 60
Ateliers de constructions
Expérience technique de 35 ans. Maison de confiance

Avec vos lainages usagés

faites des **COUVRE-PIEDS**
(Couvertures piquées)

Nous défaisons vos tricots gratuitement si vous les faites carder chez nous. Demandez renseignements et prix par la fabrique

HOIRS D'A. KOHLER - VEVEY

Pianos - Harmoniums
Vente, Location, Echange, Accordage, Réparations

Violons, Mandolines, Guitares, Accordéons, Jazbands, Instruments de culture, Saxophones

H. Hallenbarter, Sion

La réclame est l'âme du commerce; ceux qui s'en abstiennent cèdent le pas à ceux qui en font.

Commerçants! Industriels! Hôteliers!

Désirez-vous voir prospérer vos affaires? Une annonce dans le journal «Le Rhône», dont l'édition du vendredi se tire à plus de 20.000 exemplaires répandus dans tout le Valais romand sera le moyen le plus efficace et le plus économique pour arriver à un résultat qui vous satisfasse!

Imprimerie J. Pillet, Av. de la Gare, Martigny

Transports funèbres

A. MURITH S.A. Pompes funèbres catholiques
Tél. 50.238
Rue Chaudronnier, 16 de GENEVE

CERCUEILS - COURONNES

Dépôts à SION: Vve **O. Marléthod**, tél. 181

- MARTIGNY: **M. Moulinet**, tél. 225
- FULLY: **R. Taramarcarz**, tél. 32
- SIERRE: **Ed. Caloz**, tél. 51.471
- MONTANA: **R. Métrailler**, tél. 202
- MONTHEY: **Barlaley-Galetti**, tél. 65
- ORSIERES: **R. Troillet & Frères**, tél. 20

Vers trois heures de l'après-midi, une bonne vingtaine m'avertit, à la salle d'étude, que Madame me demandait.

Lorsque je frappai à la porte du salon, j'entendis Madame qui disait: «— J'ai écrit à son tuteur, attendons sa réponse.»

«Dès que j'entraî, Monsieur van Texel se leva et me tendit la main, puis, se tournant vers Madame: — Sa réponse, Madame, c'est moi qui vous l'apporte.

— Que voulez-vous dire, Monsieur?

— Tout simplement que je suis allé mardi à Amsterdam, afin de causer avec Monsieur van Goes et lui demander la main de Mademoiselle Adoni.

Madame pâlit. Monsieur van Texel continua: — Monsieur et Madame van Goes ont été on ne peut plus charmants et m'ont retenu à dîner. Ils aiment beaucoup Mademoiselle Adoni et se réjouissent de ce qu'ils appellent «le bonheur de leur pupille». J'ai passé une partie de l'après-midi chez ces aimables personnes. Le plaisir de notre entretien fut singulièrement troublé par la réception de la lettre que vous avez jugé à propos d'écrire à Monsieur van Goes. Nous l'avons lue en commun, fort surpris des termes que vous y employez...»

Pendant tout ce temps, sans lever les yeux, j'écoutais.

Madame répliqua: — Monsieur, vous ne comprenez pas... — En effet, Madame, je ne comprends pas du tout. Je ne sais sous quel angle vous envisagez les choses pour le voir de cette façon. La seule excuse que je puisse invoquer en votre faveur, c'est que vous avez cru agir pour notre bien, afin de nous épargner, dans la suite, des déceptions et des regrets.

Je puis vous affirmer, Madame, que vos craintes sont vaines: ma famille, dont vous semblez craindre le jugement sévère, n'est composée que de deux chères tantes. Je n'ai ni frère, ni sœur, ni autres proches parents, excepté ces deux tantes, sœurs de ma mère. L'une d'elles est veuve, l'autre ne s'est jamais mariée. Elles habitent ensemble le château de Heuvelsteede, dans le Brabant. Permettez-moi, Madame, de vous lire un extrait de la lettre, écrite par ma tante Rika:

«Quel bonheur, mon cher Karel, que tu aies enfin trouvé la compagnie que ton cœur souhaitait depuis si longtemps! Vite, amène-la nous, nous l'attendons à bras ouverts...»

Voilà pour la famille.

Quant aux critiques du monde, bien qu'elles me laissent absolument froid et indifférent, soyez assurée, Madame, que ceux qui ne recevraient pas comme je l'entends, la femme portant mon nom, trouveraient à qui parler. Du reste, elle-même, avec la grâce et le charme que vous lui connaissez, saura trouver le chemin des cœurs.

Il se tut. Madame avait écouté ces propos sans broncher. Il y eut un moment de silence. Enfin, elle reprit: — Monsieur, si les choses sont telles que vous me les exposez, je retire ce que je puis avoir dit de désobligeant et d'injuste, mais... soyez convaincu que, si j'ai agi comme je l'ai fait, je n'ai envisagé que le bien de Claire. Les mésalliances se terminent souvent d'une manière lamentable et sont si fréquentes, que j'ai voulu préserver cette enfant de désillusions amères, dont elle souffrirait toute sa vie, car je la connais... Cependant, Monsieur, puisque en l'occur-

rence, il semble en être autrement, je vous présente toutes mes excuses.

Monsieur van Texel lui tendit la main: — Qu'il n'en soit plus question, Madame.

Puis, remettant une lettre à Madame de Groot, il ajouta: — Monsieur van Goes m'a prié de vous remettre personnellement sa réponse, la voici. Et maintenant, Madame, veuillez, je vous prie, m'accorder le privilège d'un entretien privé avec... ma fiancée.

— Certainement, Monsieur.

Madame nous quitta. Nous restâmes seuls.

Alors Monsieur van Texel s'approchant de moi et me prenant les mains, me dit à voix basse: — Ma pauvre petite, on vous a fait souffrir! — N'en parlons plus, je suis si heureuse!

Des larmes coulaient le long de mes joues.

— Vous pleurez?

— De bonheur! Ah, si vous saviez!

— Quoi donc, mon trésor?

— Je n'ose pas vous l'avouer...

— Dites-le quand même...

Et je lui confessai mon amour, toutes les joies, les peines de mon cœur d'enfant...

— Ma douce... Comme nous allons être heureux!

Il réfléchit un instant: — Dites-moi, chérie, quand aurez-vous vos dix-huit ans?

— Le 24 septembre.

— A quoi bon rester encore un an dans votre pensionnat? Pourquoi ne pas nous marier tout de suite, je veux dire en octobre?

— Déjà?

— Cela vous effraie?

— Et mes examens?

— Laissez tout cela! vous continuerez vos études avec moi!

— Madame en fera une maladie!

— Elle en guérira! Comment! vous voudriez me laisser encore une année entière seul dans ma vieille maison? Moi, je n'en ai pas le courage... Je vous veux le plus tôt possible! Je ne puis plus me passer de vous! Cependant, ma bien-aimée, il faut que je vous dise encore quelque chose. Si vous avez eu des scrupules vis-à-vis de moi, je devrais en avoir bien davantage!

— Vous?

— Mais oui. Savez-vous que j'ai dix ans de plus que vous? Vous ne me connaissez pas encore... J'ai pris des habitudes, des plis, comme on dit. J'aime l'étude et la solitude. Peut-être préférez-vous la vie mondaine?

— Qu'à cela ne tienne! La solitude sera douce avec vous. Vos études, je tâcherai de m'y intéresser; vos goûts, je les partagerai...

— Et moi, ma chérie, je me souviendrai de votre jeunesse... Avez-vous remarqué l'étrange allusion de votre directrice à une «mésalliance»? Qu'est-ce qu'un titre, qu'est-ce qu'un nom, après tout? Vous qui avez eu une éducation classique, vous vous souvenez peut-être de ce que dit Shakespeare?

— Oui, je me rappelle... C'est Juliette qui parle: «It is but thy name, that is my enemy: Thou art thyself though, not a Montague. What's Montague? It is nor hand, nor foot, nor arm, nor face, nor any other part belonging to a man...» (A suivre.)

Fauteuil moderne 35 fr. Tissus au choix
Divan ture 25 fr.

EMILE MORET
TAPISSIER - MARTIGNY